

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1530 10 août 2006

SOMMAIRE

Alternative Strategy, Sicav, Luxembourg 73433	Fossil Holdings LLC Luxembourg S.C.S., Luxem-	
Amodo S.A., Luxembourg	bourg	73438
Andante Vivace S.A., Luxembourg 73439	Gerinvest S.A., Luxembourg	73398
Armatures S.A., Pontpierre 73426	Gerinvest S.A., Luxembourg	73398
Armatures S.A., Pontpierre	Giar S.A., Luxembourg	73430
Aster City Cable Holding Luxembourg S.A., Lu-	H&M Reinsurance S.A., Luxembourg	73431
xembourg	HBI Dresden, S.à r.l., Luxembourg	73418
Bandar Holding S.A., Luxembourg	HBI Holzhauser Markt, S.à r.l., Luxembourg	73411
Belux Invest S.A., Luxembourg 73436	Helora Holding S.A., Luxembourg	73439
Boeschleit S.A., Luxembourg	Helvoet Pharma International S.A., Luxembourg	73439
Bressart Finance S.A., Windhof	Hop Lun Europe, S.à r.l., Luxembourg	73440
C.E.I.G.E.M.S. S.A., Compagnie d'Etudes, d'Inves-	Internet Brands S.C.A., Luxembourg	73428
tissements et de Gestion d'Etablissements Médi-	IP Lux 1 - IP Lux 2, S.e.n.c., Luxembourg	73394
dicaux Sociaux, Luxembourg	IP Lux 1, S.à r.l., Luxembourg	73440
CAMCA Assurance S.A., Luxembourg 73437	IP Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	73440
CAMCA Réassurance S.A., Luxembourg 73437	J.P. Morgan Partners Global Investors (Selldown II)	
CAMCA Vie S.A., Luxembourg	Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73432
CETP Global Media, S.à r.l., Luxembourg 73406	J.P. Morgan Partners Global Investors (Selldown)	
COFIMETAL S.A.H. (Compagnie Financière de la	Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73435
Métallurgie), Luxembourg 73434	J.P. Morgan Partners Global Investors (PV) Lu-	
Compagnie PIM, Participations Immobilières et	xembourg, S.à r.l., Luxembourg	73435
Mobilières S.A., Luxembourg	JB Honoré, S.à r.l., Luxembourg	73439
Corporate Finance Management S.A., Luxemburg 73432	Joint Bulk Investors S.A., Luxembourg	73436
Crossing Telecom, S.à r.l., Munsbach 73436	JP Morgan Partners Global Investors Luxembourg,	
Crystal Finanz, S.à r.l., Luxembourg	S.à r.l., Luxembourg	73433
CS Immo S.A., Luxembourg	JP Morgan Partners Global Investors (Paul) Lu-	
Cutty S.A., Luxembourg	xembourg, S.à r.l., Luxembourg	73433
Dapholding, S.à r.l., Luxembourg	Latona Holding S.A., Luxembourg	73405
DH Real Estate Finance, S.à r.l., Luxembourg 73438	Latona Holding S.A., Luxembourg	73405
Dinapart Holding S.A., Luxembourg 73428	Latona Holding S.A., Luxembourg	73405
Egerton Holding S.A., Luxembourg 73426	Latona Holding S.A., Luxembourg	73406
Eurasia Structured Finance No. 1 S.A., Luxem-	Latona Holding S.A., Luxembourg	73406
bourg	LFM Watch S.A., Luxembourg	73429
Eurodev Holding Corporation S.A., Luxembourg . 73395	LFM Watch S.A., Luxembourg	73429
Europinvest S.A.H., Luxembourg	Lumina Gestion, S.à r.l., Luxembourg	73440
Fiduciaire Roels Wauters & Co S.A., Strassen 73411	Lumina Parent, S.à r.l., Luxembourg	73440
Finor Luxembourg S.C.A., Luxembourg 73395	Magna Invest Corporation S.A., Luxembourg	73394
Forseti Acquisitions S.A., Luxembourg 73395	Maxtor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	73438
Forseti Acquisitions S.A., Luxembourg 73398	MIF Management, S.à r.l., Luxembourg	73399
Forseti Acquisitions S.A., Luxembourg 73426	Mytilus S.A.H., Luxembourg	73418



Neutral Advisory Holding S.A., Luxembourg	73411	Swedmec, S.à r.l., Luxembourg	73394
Open Parks Funding S.A., Luxembourg	73427	Texanox Lux S.A.H, Luxembourg	73437
Phoedra, S.à r.l., Luxembourg	73429	TS Eurosquare Holdings II, S.à r.l., Senningerberg	73434
Prima Immobil S.A., Luxembourg	73398	TS Eurosquare Holdings II, S.à r.l., Senningerberg	73434
Rockall Holding S.A., Luxembourg	73432	Ultimate Investments S.A., Luxembourg	73436
SAC Portfolio Immobiliare Luxembourg, S.à r.l.,		Urban Holding S.A., Luxembourg	73430
Luxembourg	73437	Vandemoortele International Finance S.A.H., Lu-	
Scantec, S.à r.l., Luxembourg	73394	xembourg	7342
SI S.A., Luxembourg	73435	Vandemoortele Participations S.A., Luxembourg.	73418
SO.DI.ER. S.A., Société d'Investissements Euro-		Wings Luxembourg S.A., Luxembourg	73399
péens, Luxembourg	73431		

IP LUX 1 - IP LUX 2, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 94.921.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006. Signature.

(054734.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SWEDMEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 102.144.

Le bilan rectificatif du bilan pour la période du 18 juin 2004 (date de constitution) au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2006, réf. LSO-BQ01456 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Signature.

(054737.03/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SCANTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 94.480.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Signature.

(054746.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MAGNA INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 99.472.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 2 juin 2006 a prolongé le mandat du commissaire aux comptes, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., pour une nouvelle période d'une année, expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055073.03/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



FINOR LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 32, rue Joseph Hansen.

R. C. Luxembourg B 93.086.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(054598.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

EURODEV HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 29.221.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(054603.03/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

FORSETI ACQUISITIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 111.518.

In the year two thousand and six, on the sixth of June.

Before Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of FORSETI ACQUISITIONS, S.A., a company established and existing in Luxembourg under the form of a société anonyme, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 111.518, incorporated as a société anonyme under the name FORSETI ACQUISITIONS S.A. pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 18 October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 334 of 15 February 2006 (hereafter the «Company»).

The meeting is opened at 2.20 p.m. with Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Bob Calmes, LL.M., residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

- 1. Modification of Article 11 of the Articles of Association of the Company;
- 2. Modification of Article 14 of the Articles of Association of the Company;
- 3. Modification of Article 15 of the Articles of Association of the Company.
- II.- That the shareholders present or represented, as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the board of the meeting which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented if they wish so and the board of the meeting, shall remain attached to this deed to be enrolled at the same time.
- III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and can therefore validly deliberate on the aforementioned agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting unanimously approved the following resolution:

First resolution

The shareholders decided to modify article 11 of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The Company shall be managed by a board of directors composed of six members at least who need not be share-holders of the Company. The directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. Directors may be re-elected for successive terms.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.



In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled on a temporary basis until the next general meeting of shareholders, by observing the applicable legal provisions.»

Second resolution

The shareholders decided to modify article 14 of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders fall within the powers of the board of directors.

The board of directors may seek advice from an advisor with regard to the investments, investment policy and governance of the Company, and any other matters deemed necessary by the board of directors. Such advisor shall have the right to attend any meetings of the board of directors except if any director objects to the attendance of such advisor at any meeting of the board of directors.

In accordance with article 60 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, the daily management of the Company, as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is subject to prior general authorisation of the general meeting of shareholders.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

The following decisions may not be taken by the Board of Directors before the Investment Committee has given its advice on the subject matter by resolution in accordance with article 17:

- (i) entering into contracts for the acquisition or disposition of any loan receivables by the Company;
- (ii) entering into or amending financing arrangements for the purpose of financing the acquisition of any loan receivables by the Company;
- (iii) the adoption or amendment of the business plan for any purchased loan receivable, including, without limitation, any acquisition of mortgaged property (REO strategy), and making decisions on measures which are not in line with the business plan adopted for the relevant loan receivable and involve a claim, liability or costs in excess of EUR 50,000.-;
- (iv) establishment of, acquisition and/or disposal of stakes in, any other company (including, without limitation, any real estate company for the purpose of acquiring mortgaged property, the participation in the financing of such acquisition or the approval of any financing arrangement to be entered into by such real estate company as well as the approval of any real estate management contract to be entered into by such real estate company with any third party servicer);
- (v) issue of guarantees by the Company in respect of any bonds, notes or similar instruments or assuming similar obligations.»

Third resolution

The shareholders decided to modify article 15 of the Articles of Association of the Company and it shall now read as follows:

«The Company will be bound vis-à-vis third parties by the joint signature of two directors of the Company or by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by unanimous decision of the board of directors.»

There being no further business and nobody wishing to address the meeting, the chairman closed the meeting at 2.30 p.m.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated to the appearing persons, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundsechs, den sechsten Juni.

Vor dem unterzeichneten, Notar Christine Doerner, mit Amtssitz in Bettembourg, Großherzogtum Luxemburg, handelnd in Vertretung von Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zur Zeit verhindert, welch letzterer Depositar der gegenwärtigen Urkunde bleibt.

Wurde eine außerordentliche Hauptversammlung von FORSETI ACQUISITIONS S.A. abgehalten, Gesellschaft gegründet und bestehend nach Luxemburger Recht, mit Sitz in 9, rue Schiller, L-2519 Luxemburg, eingetragen im Handelsund Gesellschaftsregister zu Luxemburg unter der Nummer B 111.518, gegründet unter dem Namen FORSETI ACQUISITIONS S.A. gemäß Urkunde des Notars Gérard Lecuit, am 18 Oktober 2005, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil
des Sociétés et Associations (die «Gesellschaft») Nummer 334 vom 15. Februar 2006.

Die Versammlung wurde um 14.20 Uhr eröffnet unter dem Vorsitz von Carsten Opitz, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestimmte zum Schriftführer Frank Stolz, Privatangestellter, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestimmte zum Stimmenzähler Bob Calmes, LL.M., wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab, die von dem amtierenden Notar zu Protokoll beurkunden werden:

I.- Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab, die von dem amtierenden Notar zu Protokoll beurkunden werden:



Tagesordnung:

- 1. Abänderung von Artikel 11 der Satzung der Gesellschaft;
- 2. Abänderung von Artikel 14 der Satzung der Gesellschaft;
- 3. Abänderung von Artikel 15 der Satzung der Gesellschaft.
- II.- Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien sind in einer Anwesenheitsliste eingetragen; diese Anwesenheitsliste wird von dem Vorsitzenden, dem Schriftführer, dem Stimmenzähler und dem amtierenden Notar unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.
- III.- Die anwesenden Aktionäre bekennen sich als ordnungsgemäß einberufen und erklären vorweg, Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben so dass keine Einberufungsschreiben nötig waren.
- IV.- Die gegenwärtige Versammlung ist somit ordnungsgemäß zusammengesetzt und kann rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung beraten.

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt Artikel 11 Satzung der Gesellschaft abzuändern so dass dieser nunmehr wie folgt lautet:

«Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, welcher aus mindestens sechs Mitgliedern bestehen muss, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden von der Hauptversammlung der Aktionäre gewählt; ihre Anzahl, Bezüge und die Dauer ihres Mandates werden von der Hauptversammlung festgesetzt. Die Mitglieder des Verwaltungsrats werden für die Dauer eines Mandates gewählt, welches sechs Jahre nicht überschreiten darf, und welches grundsätzlich mit der Bestellung des Nachfolgers endet. Die Mitglieder des Verwaltungsrates können mehrmals hintereinander gewählt werden.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden und vertretenen Aktien gewählt.

Die Hauptversammlung der Aktionäre kann zu jeder Zeit und ohne Angabe von Gründen jedes Mitglied des Verwaltungsrates abberufen.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates durch Tod, Rücktritt oder aus einem sonstigen Grund frei, so kann das freigewordene Amt gemäß den gesetzlichen Bestimmungen vorläufig bis zur nächsten Hauptversammlung besetzt werden.»

Zweiter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt Artikel 14 Satzung der Gesellschaft abzuändern so dass dieser nunmehr wie folgt lautet:

«Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche im Interesse der Gesellschaft sind. Der Verwaltungsrat hat sämtliche Befugnisse, welche durch das Gesetz oder durch diese Satzung nicht ausdrücklich der Hauptversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat kann sich in Bezug auf die Investitionen, die Investionssteuerung und die Verwaltung der Gesellschaft und alle anderen Zwecke, die der Verwaltungrat als notwendig, von einem Berater beraten lassen. Dieser Berater hat das Recht an allen Sitzungen des Verwaltungsrates teilzunehmen, sofern kein Verwaltungsratmitglied eine solche Teilnahme bei einer Versammlung des Verwaltungsrates ablehnt.

Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen, auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates, leitende Angestellte, Geschäftsführer oder sonstige Vertretungsberechtigte, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen und alleinzeichnungs-berechtigt sein können, übertragen werden. Ihre Ernennung, Abberufung und sonstigen Befugnisse werden durch Beschluss des Verwaltungsrates geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsrats-mitglied muss von der Hauptversammlung vorab genehmigt werden.

Ferner kann die Gesellschaft einzelne Aufgaben der Geschäftsführung durch privatschriftliche oder beglaubigte Vollmacht übertragen.

Die folgenden Geschäftsführungsmaßnahmen können nicht durch den Verwaltungsrat getroffen werden, bevor der Investorenrat diesbezüglich nicht gemäß Artikel 17 durch Beschluss beratschlagt hat:

- (i) der Abschluss von Verträgen für den Erwerb oder die Veräußerung jedweder Darlehensforderung durch die Gesellschaft;
- (ii) der Abschluss oder die Abänderung von Finanzierungsabsprachen zum Zwecke der Finanzierung des Erwerbs von Darlehensforderungen durch die Gesellschaft;
- (iii) die Annahme oder die Abänderung des Geschäftsplanes für sämtliche erworbenen Darlehensforderungen, einschließlich (ohne Begrenzung) jedweden Erwerbs von mit Grundpfandrechten belasteten Grundstücken (REO-Strategie), sowie Entscheidungen, die nicht in Übereinstimmung mit dem für das Darlehen vereinbarten Geschäftsplan stehen und eine Forderung, Verbindlichkeit oder Kosten von mehr als EUR 50.000,- betreffen;
- (iv) die Errichtung, der Erwerb und/oder die Veräußerung von Beteiligungen in anderen Gesellschaften (einschließlich (ohne Begrenzung) Immobiliengesellschaften zum Erwerb von mit Grundpfandrechten belasteten Grundstücken, der Beteiligung an der Finanzierung eines derartigen Erwerbs oder der Zustimmung zu von einer solchen Immobiliengesellschaft einzugehenden Finanzierungs-vereinbarungen sowie der Zustimmung zu jedem Immobilienmanagementvertrag, der von einer solchen Immobiliengesellschaft mit einem außenstehenden Servicer eingegangen werden soll);
- (v) die Ausgabe von Garantien durch die Gesellschaft bezüglich festverzinslicher Wertpapiere, Schuldscheine oder ähnlichen Instrumenten oder die zu ähnlichen Verpflichtungen führen.»



Dritter Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt Artikel 15 der Satzung der Gesellschaft abzuändern so dass dieser nunmehr wie folgt lautet:

«Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern der Gesellschaft oder durch Einzelunterschrift jeder einstimmig vom Verwaltungsrat bevollmächtigten Person(en) verpflichtet.»

Da keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung stehen, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um 14.30 Uhr für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Opitz, F. Stolz, B. Calmes, C. Doerner.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 85, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(055589.03/230/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

FORSETI ACQUISITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 111.518.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 794 du 6 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(055590.03/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2006.

PRIMA IMMOBIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 106.079.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(054604.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

GERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R. C. Luxembourg B 33.859.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054691.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GERINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R. C. Luxembourg B 33.859.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054689.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



WINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe. R. C. Luxembourg B 89.670.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054612.03/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

MIF MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 108.283.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 785 du 2 juin 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

(054640.03/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

AMODO, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 92.577.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054646.04//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

CRYSTAL FINANZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 116.891.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the 31 day of the month of May. Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CAPVIS EQUITY II L.P., a limited partnership incorporated and existing under the Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 and having its registered office at 28 New Street, St Helier, Jersey JE2 3TE and being registered under number LP388 with Jersey Financial Services Commission acting through its general partner CAPVIS GENERAL PARTNER II LTD represented by Me François Felten, residing in 2, place Winston Churchill, B.P. 425, L-2014 pursuant to a proxy dated 31 May 2006, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company CRYSTAL FINANZ, S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

- **Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name CRYSTAL FINANZ, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.
- **Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.



Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose and may invest directly or indirectly in real estate, in intellectual property rights, or in any other movable or immovable property of any kind.

- Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.
- **Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

- **Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent of the Company's capital.
- **Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of any of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory



powers shall have been delegated by any one of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

- Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.
- Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.
- Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three-quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting shall be held on 31st March at 4:00 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

- **Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2006.
- **Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

- **Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.
- Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.
- **Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the number of shares set out against its name:

Subscriber(s)	Number	Payment per
	of shares	share (EUR)
CAPVIS EQUITY II L.P.	500	25
	500	12,500



The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR12,500.-) is as of now available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand one hundred Euro (EUR 2,100.-).

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company is fixed at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

A Managers:

- Andrew Ian Wignall, Moore Management, PO Box 1363, 45 Esplanade St Helier, Jersey JE4 2YQ, Chartered Accountant, born in Stoke (England), on 11th May 1964;
- Martyn Alan Scriven, Perry Farm, La Rue des Saints Germaines, St Lawrence, Jersey JE3 1HL, Banker, born in Kettering (England), on 22nd March 1947;
- Daniel Flaig, Bellevueweg 12, CH-6300 Zug, Switzerland, Partner of CAPVIS EQUITY PARTNERS, born in St. Gallen (Switzerland), on 28th July 1968.

B Manager:

- Jean-Robert Bartolini, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Accountant, born in Differdange (Luxembourg), on 10th November 1962.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 31e jour du mois de mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, demeurant à Luxembourg.

A comparu:

CAPVIS EQUITY II L.P., une limited partnership créée et existante sous la Limited Partnerships (Jersey) Law 1994 et ayant son siège social au 28 New Street, St Helier, Jersey JE2 3TE et étant enregistrée sous le numéro LP388 avec la Jersey Financial Services Commission, agissant par son general partner, CAPVIS GENERAL PARTNER II LTD, representée par Me François Felten, demeurant au 2, place Winston Churchill, B.P. 425, L-2014, en vertu d'une procuration datée du 25 mai 2006, qui sera enregistrée avec le présent acte.

La partie comparante, agissant ès qualités, a requis le notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée CRYSTAL FINANZ, S.à r.l., qui est constituée par les présentes comme suit:

- **Art. 1**er. **Dénomination.** Il est formé par la partie comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CRYSTAL FINANZ, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et la législation applicable.
- **Art. 2. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi qu'auprès d'autres entités commerciales, l'acquisition par achat, par souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de créances, de titres et d'autres valeurs de toutes espèces, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société pourra également détenir des participations dans d'autres sociétés et exercer son activité à travers ses filiales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à travers des placements privés à l'émission d'obligations et autres titres de créances.

D'une manière générale, la Société pourra octroyer assistance (au moyen de prêts, avances, garanties ou sûretés ou par tout autre moyen) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a des participations ou; qui font partie intégrante du groupe de sociétés auquel la Société appartient (y inclus vers le haut ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Finalement, la Société peut accomplir toute opération commerciale, technique et financière ou toute autre opération, en relation directe ou indirecte avec le champ d'application de son objet, afin de faciliter l'accomplissement de celui-ci et peut investir directement ou indirectement sur le marché de l'immobilier, dans les droits de propriété intellectuelle ou dans toute autre propriété mobilière ou immobilière de toute sorte.

- Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution prise par



l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des statuts.

L'adresse du siège social pourra être transférée à l'intérieur de la ville de Luxembourg par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société pourra établir des succursales et des filiales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans l'hypothèse où le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée du siège social avec des personnes à l'étranger se seraient produits ou serait imminents, il pourrait transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant tout transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise. De telles mesures temporaires seront prises et notifiées par le gérant ou, le cas échéant, par le conseil de gérance à toute personne intéressée.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur au pair de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par les associés délibérant dans les conditions requises pour une modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses autres parts sociales sur base d'une résolution de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

- Art. 6. Transfert des Parts Sociales. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés. Sauf disposition contraire de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital de la Société.
 - Art. 7. Gestion de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée. Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion du conseil de gérance pourra être tenue par l'intermédiaire d'une conférence téléphonique. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter. Une convocation écrite à toute réunion du conseil de gérance devra être donnée au gérant au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation. La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des gérants de deux classes différentes, les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société (y inclus par voie de représentation). Cependant, au cas où l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des gérants, y inclus au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui pourra être représenté).

Le conseil de gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment exécutés l'existence de la résolution. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant.

La Société sera engagée par la signature individuelle d'un seul gérant, le cas échéant, et en cas d'un conseil de gérance, par la signature individuelle de chacun des gérants, étant entendu cependant que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y inclus par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués par un ou plusieurs gérants ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B, agissant ensemble (y inclus par voie de représentation).

- Art. 8. Responsabilité des gérants. Le(s) gérant(s) ne sont pas tenus personnellement responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables pour la performance de leurs obligations.
 - Art. 9. Droit de vote des associés. Chaque associé pourra prendre part aux décisions collectives.

Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient et pourra valablement agir à toute assemblée des associés au moyen d'une procuration spéciale.



Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises selon les formes et aux majorités prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés par écrit (dans les cas prévus par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée régulièrement constituée des associés de la Société ou toute résolution écrit régulière (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une notice de convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse telle qu'elle apparaît sur le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de tenue de cette assemblée. Si l'intégralité du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

En cas de résolutions écrites, le texte de telles résolutions sera adressé aux associés à leur adresse telle qu'elle figure sur le registre des associés tenu par la Société huit (8) jours au moins avant que la date proposée pour la résolution ne devienne effective. Les résolutions deviendront effectives après l'approbation de la majorité telle que prévue par la loi en ce qui concerne les décisions collectives (ou conformément à la satisfaction des exigences de majorité, à la date fixée ci-après). Les résolutions écrites prises à l'unanimité pourront être prises à tout moment sans convocation préalable.

Sauf disposition contraire prévue par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles ont été approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si une telle majorité n'est pas atteinte lors de la première réunion ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des votes exprimés, peu importe la portion du capital représentée. (ii) Cependant, les décisions concernant la modification des Statuts sont prises (x) à la majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et (iii) les décisions qui changent la nationalité de la Société sont prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

Dans l'hypothèse où, et aussi longtemps que la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle se tiendra le 31 mars de chaque année à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

- **Art. 11. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année pour se terminer le 31 décembre de la même année, sauf en ce qui concerne la première année sociale, qui commencera à la date de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2006.
- Art. 12. Comptes annuels. Chaque année à la fin de l'année comptable, les comptes annuels sont établis par le gérant ou le cas échéant, par le conseil de gérance.

Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il sera prélevé cinq (5) pour cent pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix (10) pour cent du capital social émis de la Société.

Les associés pourront décider de verser des dividendes intérimaires sur base des relevés de compte préparés par le gérant, ou le cas échéant par le conseil de gérance, démontrant que des fonds suffisants sont disponibles pour permettre une distribution, étant entendu que le montant distribué ne pourra excéder les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et sommes devant être affectées à la réserve légale.

Le solde pourra être distribué aux associés après une décision de l'assemblée générale des associés.

Le compte prime d'émission pourra être distribué aux associés après décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés pourra décider d'allouer un montant quelconque du compte prime d'émission au compte réserve légale.

- Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs qui seront des associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.
- Art. 15. Associé unique. Si, et aussi longtemps qu'un associé détient toutes les parts sociales de la Société, la Société existera en tant que société unipersonnelle, conformément à l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autre, de la même loi, sont applicables.
- **Art. 16. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'aura pas été prévu dans les présents statuts, les associés se réfèreront à la législation applicable.

Les statuts de la Société ayant été dressés par la partie comparante, la partie comparante a souscrit et intégralement payé le nombre de parts sociales comme suit:

Souscripteur(s)	Nombre de	Paiement par part
	parts sociales	sociale (EUR)
CAPVIS EQUITY II L.P.	500	25,-
Total	500	12.500,-

Les parts sociales ayant été intégralement payées en espèces, la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est désormais disponible pour la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses et frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges quelconque que ce soit incombant la Société du fait de sa constitution, sont à évaluer à environ deux mille cents euros (EUR 2.100,-).



Assemblée générale extraordinaire

Les associés ont aussitôt pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est fixé au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Gérants A

- Andrew Ian Wignall, Moore Management, PO Box 1363, 45 Esplanade St Helier, Jersey JE4 2YQ, Expert comptable, né à Stoke (Angleterre), le 11 mai 1964;
- Martyn Alan Scriven, Perry Farm, La Rue des Saints Germaines, St Lawrence, Jersey JE3 1HL, Banquier, né à Kettering (Angleterre), le 22 mars 1947;
- Daniel Flaig, Bellevueweg 12, CH-6300 Zug, Suisse, Associé de CAPVIS EQUITY PARTNERS, né à in St. Gallen (Suisse), le 28 juillet 1968.

Gérant B:

- Jean-Robert Bartolini, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Expert Comptable, né à Differdange (Luxembourg), le 10 novembre 1962.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Felten, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2006, vol. 153S, fol. 80, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

J. Elvinger.

(055064.03/211/366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 44.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01616, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(054579.03/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 44.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(054578.03/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 44.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01633, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(054577.03/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.



LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 44.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01637, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(054575.03/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 44.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01640, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(054574.03/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

CETP GLOBAL MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 116.879.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty fourth of May. Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., a private limited liability company established and existing under the Luxembourg Law, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg, section B, under number 111.010,

here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on May 19, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

- Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).
- Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of it purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

- Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will have the name CETP GLOBAL MEDIA, S.à r.l.
- Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.



- **Art. 6.** The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.
- **Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.
- **Art. 8.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- **Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.
- **Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bank-ruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.
- **Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

- Art. 13. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.
 - Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

- **Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.
- **Art. 16.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

- **Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- **Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.



Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, CETP PARTICIPATION, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe the five hundred (500) shares and have them fully paid up in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company:
- Mr William Elias Conway, Managing Director, born on August 27, 1949 in Massachusetts, United States of America with address at 1001 Pennsylvania Avenue, 20004-2505 NW Washington DC, United States of America;
- Mr John Fenton Harris, Managing Director, born on April 29, 1960 in Washington, United States of America with address at 1001 Pennsylvania Avenue, 20004-2505 NW Washington DC, United States of America;
- Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957 in New York, United States of America, with professional address at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of their mandate is unlimited.

The Company will be bound by the joint signature of two managers.

2) The sole shareholder resolves to fix the address of the Company at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111.010,

ici représentée par M. Nicolas Cuisset, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, rue Heinhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 19 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

- Art. 1er. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ciaprès «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ciaprès «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).
- Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La Société a comme dénomination CETP GLOBAL MEDIA, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.



Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
- Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

- Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.
- Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

- **Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
 - Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

- Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et une décembre de chaque année.
- **Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.



- Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.
- **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.
 - Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer intégralement au montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

- 1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société:
- Monsieur William Elias Conway, administrateur de sociétés, né le 27 août 1949 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse au 1001 Pennsylvania Avenue, 20004-2505 NW Washington DC, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur John Fenton Harris, administrateur de sociétés, né le 29 avril 1960 à Washington, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse au 1001 Pennsylvania Avenue, 20004-2505 NW Washington DC, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Christopher Finn, administrateur de sociétés, né le 6 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de leur mandat est illimitée.

- La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.
- 2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, vol. 153S, fol. 73, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

J. Elvinger.

(054981.03/211/262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BANDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 51.569.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(054901.03/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



FIDUCIAIRE ROELS WAUTERS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains. R. C. Luxembourg B 50.507.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07722, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F Crucifix

Administrateur

(054648.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

NEUTRAL ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 94.450.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(054660.03/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

HBI HOLZHAUSER MARKT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker. R. C. Luxembourg B 116.882.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of May. Before Us, Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

HBI HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated under the name of KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. by deed drawn up on 24 May 2005 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.365.

The appearer for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated May 31st, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name HBI HOLZHAUSER MARKT, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

- 3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.
- 3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.



- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
 - act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise:
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.
- 3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital

- 5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
 - 5.3 All Shares will have equal rights.
 - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint coowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

- 8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter referred to as the «Board of Managers»).
- 8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

- 9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

- 11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.



- 12.2 The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

- 13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.
- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.
- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

- 15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.
- 15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.



- 16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

HBI HOLDING, S.à r.l. 250 Shares

Total: two hundred and fifty Shares.....

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HBI HOLDING, S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolu-

1) Is appointed as sole Manager of the Company for an undetermined period:

HBI, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.134.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

HBI HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. par un acte reçu le 24 mai 2005 par le notaire Joseph Elvinger, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.365.

La comparante ci-dessus est représentée par M. Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 31 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HBI HOLZHAUSER MARKT, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux



sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

- 3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celuici soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
 - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante:
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
 - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance

- 8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).
- 8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).



Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

- 13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.
- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.
- 13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

- 14.1 L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
 - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.



Art. 15. Droit de distribution des parts

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
 - 15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

- 16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.
- 16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.
- 16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts sociales:

 HBI HOLDING, S.à r.l.
 250 Parts sociales

 Total: deux cent cinquante Parts sociales
 250 Parts sociales

Toutes les Parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HBI HOLDING, S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:
- HBI, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.134.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son Gérant unique ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par son Gérant unique.

2.- Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.



Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 85, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

J. Elvinger.

(054994.03/211/419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MYTILUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 33.617.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(054663.03/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

VANDEMOORTELE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 93.002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(054664.03/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

HBI DRESDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker. R. C. Luxembourg B 116.881.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of May. Before Us, Maître Joseph Elvinger notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

HBI HOLDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated under the name of KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. by deed drawn up on 24 May 2005 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.365.

The appearer for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated May 31st, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name

There is formed a private limited liability company under the name HBI DRESDEN, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, under-



writing, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

- 3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
 - act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.
- 3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share capital

- 5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
 - 5.3 All Shares will have equal rights.
 - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management

- 8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter referred to as the «Board of Managers»).
- 8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

- 9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company

Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.



Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

- 11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

- 12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.
- 12.2 The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

- 13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.
- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.
- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business year

Art. 14. Business year

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

- 15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.



- 15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

- 16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.
- 16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 17. Applicable law

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, HBI HOLDING, S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Is appointed as sole Manager of the Company for an undetermined period:
- HBI, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.134.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HBI HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KPI RETAIL PROPERTY 6, S.à r.l. par un acte reçu le 24 mai 2005 par le notaire Joseph Elvinger, ayant son siège social au



4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 108.365;

La comparante ci-dessus est représentée par M. Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 31 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier. - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme - Dénomination

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HBI DRESDEN, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

- 3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celuici soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
 - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital social

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
 - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.



Art. 6. Indivisibilité des parts

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II . - Gérance

Art. 8. Gérance

- 8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).
- 8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

- 9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
- 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

- 13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.



- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.
- 13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. - Exercice social

Art. 14. Exercice social

- 14.1 L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
 - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
 - 15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

- 16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.
- 16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.
- 16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 17. Loi applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

HBI HOLDING, S.à r.l. 250 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.



Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, HBI HOLDING, S.à r.l., représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé Gérant Unique de la Société pour une période indéterminée:
- HBI, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.134.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son Gérant unique ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par son Gérant unique.

2.- Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, vol. 153S, fol. 85, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

J. Elvinger.

(054990.03/211/418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

VANDEMOORTELE INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 29.563.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(054667.03/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

DAPHOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 140.000,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix. R. C. Luxembourg B 86.237.

Il résulte de conventions de cession signées en date du 20 décembre 2001, que:

- LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé INTERCONSULT a cédé ses 99 parts sociales du capital de DAPHOLDING, S.à r.l. à ENA S.r.l. dont le siège social est sis à Padova (Italie), Piazza Salvemini 7;

et

- Monsieur Federigo Cannizzaro a cédé sa part sociale du capital de DAPHOLDING, S.à r.l. à ENA S.r.l. dont le siège est sis à Padova (Italie), Piazza Salvemini 7.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054783.03/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



FORSETI ACQUISITIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 26, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 111.518.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 12 mai 2006

Le Conseil d'Administration de FORSETI ACQUISITONS S.A. (la «Société») a décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

M. van Krimpen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054668.03/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

EGERTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix. R. C. Luxembourg B 73.112.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour EGERTON HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(054670.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

ARMATURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, rue de Schifflange. R. C. Luxembourg B 8.775.

L'an deux mille six, le trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARMATURES S.A., ayant son siège social à L-4392 Pontpierre, rue de Schifflange, R.C. Luxembourg section B numéro 8.775, constituée suivant acte reçu le 13 décembre 1969, publié au Mémorial C numéro 43 du 16 mars 1970.

L'assemblée est présidée par Monsieur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Luc Gaspard, directeur, demeurant à L-4450 Belvaux.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.
- II.- Il appert de la liste de présence que les 900 (neuf cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Modification de la date concernant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
- 2.- Modification afférente de l'article 16, deuxième alinéa des statuts de la société.
- 3 Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée décide de modifier la date concernant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Par conséquent, l'article 16, deuxième alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 16. deuxième alinéa.** L'assemblée générale ordinaire se réunit à Rodange, le premier mercredi du mois d'avril à onze heure du matin. Au cas où le premier mercredi du mois serait un jour férié, l'assemblée sera remise au premier jour ouvrable suivant.



Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: R. Galiotto, H. Janssen, J.-L. Gaspard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, vol. 28CS, fol. 45, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

I. Elvinger.

(055359.02/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ARMATURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, rue de Schifflange.

R. C. Luxembourg B 8.775.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42602, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J. Elvinger.

(055361.03/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EURASIA STRUCTURED FINANCE No. 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 111.361.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour EURASIA STRUCTURED FINANCE No. 1 S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(054672.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

OPEN PARKS FUNDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 84.230.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour OPEN PARKS FUNDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(054673.03/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2006.

C.E.I.G.E.M.S. S.A., COMPAGNIE D'ETUDES, D'INVESTISSEMENTS ET DE GESTION D'ETABLISSEMENTS MEDICAUX SOCIAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 48.524.

Le bilan au 31 décembre 2005 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02603, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Pour la société

Signature

(054684.03/317/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



INTERNET BRANDS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 113.557.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 1er juin 2006

En date du 1^{er} juin 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de ATC MANAGEMENT S.A., en tant que membre du conseil du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat;
 - de nommer les personnes suivantes:
- Madame Catherine Koch, née le 12 février 1965 à Sarreguemines, France, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- LUXINVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 105.176,

en tant que nouveaux membres du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de surveillance de la Société est composé des personnes suivantes:

- Madame Tara Kerley, demeurant à 466, Lexington Avenue, New York NY 10017-31477, U.S.A.;
- LUXINVESTMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Madame Catherine Koch, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises en date du 1er juin 2006

En date 1^{er} juin 2006, le conseil de gérance de la Société a transféré le siège social vers l'adresse suivante: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

INTERNET BRANDS S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01956. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054709.03/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

DINAPART HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 46.217.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

La société WELTIKA S.A., ayant son siège à via Pretorio 7, 6901 Lugano (Suisse),

ici représentée par Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Lugano, le 28 mars 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme holding DINAPART HOLDING S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, fut constituée sous la dénomination de IMMOBILIERE BLANQUET S.A., suivant acte notarié en date du 21 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 112 du 25 mars 1994, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 1er février 2002, publié au Mémorial numéro 915 du 15 juin 2002.
- La société a actuellement un capital social de cent trente mille euros (EUR 130.000,-), divisé en cinq mille deux cent (5.200) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.
- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir la société WELTIKA S.A., prédésignée.
- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société DINAPART HOLDING S.A., prédésignée. Il assume la fonction de liquidateur.
- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société DINA-PART HOLDING S.A.
 - Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.



- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société DINAPART HOLDING S.A., prédésignée.

Les livres et documents comptables de la société DINAPART HOLDING S.A., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 mai 2006, vol. 436, fol. 59, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

H. Hellinckx.

(055311.03/242/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LFM WATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.066.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 mai 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme LFM WATCH S.A., tenue au siège social, le 31 mai 2006, que:

- décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs et de l'administrateur-délégué, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2007;
- décision a été prise de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2007.

Pour la société

J. Roulland

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00251. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054845.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LFM WATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 87.066.

N. C. Luxembourg B 07.00

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LFM WATCH S.A.

Signature

(054847.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

PHOEDRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts. R. C. Luxembourg B 113.617.

ilbourg B 113

Cession de parts sociales

En vertu d'un acte de cession sous seing privé daté du 22 novembre 2005, les 10 parts sociales de la société PHOEDRA, S.à r.l., détenues par l'associé Adriano Zito, Luxembourg, sont cédées avec l'accord des autres associés à M. Angelo Zito. Cession acceptée, conformément à l'article 1690 du code civil.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

PHOEDRA, S.à r.l. / FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Angelo Zito / -

Gérant / -

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055077.03//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



URBAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 109.697.

Par décisions prises par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2006

- 1. L'assemblée décide d'accepter la démission des Administrateurs suivants:
- LUXROYAL MANAGEMENT S.A., avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. B 57.636 avec effet immédiat;
- PROSERVICES MANAGEMENT S.A., avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. B 105.263 avec effet immédiat:
- UTILITY CORPORATE SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. B 105.264 avec effet immédiat.
- 2. L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, en tant qu'administrateur de classe A la société PATRIMONIUM CONSULTANTS LIMITED, une société de droit anglais inscrite sous le numéro 4926378, avec adresse à Letchford House, Headstone Lane, HA36PE Middlesex, London, UK. Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.
- 3. L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, en tant qu'administrateur de classe B M. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg et M. Federigo Cannizzaro di Belmontino au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg. Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.
- 4. L'Assemblée accepte la démission de la société EUROPEAN TRUST SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l. en qualité de commissaire aux comptes et nomme à cette fonction, avec effet immédiat, la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 40.312.
- 5. L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle 47, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ09096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054767.03/536/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CS IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 87.064.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 mai 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme CS IMMO S.A., tenue au siège social, le 31 mai 2006, que:

- décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs et de l'administrateur-délégué, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2007;
- décision a été prise de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue en 2007.

Pour la société

J. Roulland

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00255. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054838.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

GIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim. R. C. Luxembourg B 74.634.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les annexes y annexées, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02585, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(054680.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



H&M REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 27.912.

_

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2006

L'Assemblée reconduit le mandat de Messieurs Leif Persson, Rolf Eriksen et Silvester Poensgen en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire des actionnaires devant statuer sur les comptes de 2006.

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach en tant qu'auditeur indépendant de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire des actionnaires devant statuer sur les comptes de 2006.

Pour la société H&M REINSURANCE S.A.

AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2006, réf. LSO-BR01055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054912.03/682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BOESCHLEIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang. R. C. Luxembourg B 64.050.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue au siège social en date du 10 mars 2006

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Léon Duchscher, demeurant 7B, rue J.P. Huberty, L-1742 Luxembourg, comme administrateur.

L'assemblée décide de nommer la société H.R.T. REVISION, S.à r.l., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, lequel terminera le mandat de Monsieur Christian Linsenmaier, chef comptable, demeurant 62, route de la Briquerie, F-57100 Thionville, et ceci jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2009.

Pour extrait sincère et conforme

BOESCHLEIT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02928. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054944.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SO.DI.ER. S.A., SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EUROPEENS, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 74.542.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(054681.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BRESSART FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons. R. C. Luxembourg B 71.936.

Suite à la démission de Monsieur Luc Braun se son mandat d'Administrateur, et par conséquent d'Administrateurdélégué, de la société BRESSART FINANCE S.A., démission acceptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 septembre 2002, le Conseil d'Administration a, à l'issue de cette Assemblée Générale Extraordinaire, décidé de nommer Monsieur Pierre Guerin, demeurant actuellement à Arlon (B-6700), rue du Dispensaire, 4, Résidence Trévires, Appartement 111, en qualité d'Administrateur-Délégué.

P. Guerin.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00438. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055029.03//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



CORPORATE FINANCE MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg. H. R. Luxemburg B 83.407.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 7. April 2006

Punkt 4

Die Versammlung beschließt die Wiederwahl des wie folgt aufgeführten amtierenden Verwaltungsrates:

- Herr Gerry Osch, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal;
- Frau Cathy Arendt, Rechtsanwältin, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal;
- Herr Roland Ebsen, Angestellter, wohnhaft in L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel.

Die Mandate der soeben wiedergewählten Verwaltungsratmitglieder enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2012.

Punkt 5

Die Versammlung beschließt die Wiederwahl des amtierenden Aufsichtskommissars, die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, für die Dauer von 6 Jahren. Das Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2012.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Der Vorsitzende der ordentlichen Generalversammlung

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055107.03/745/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLDOWN II) LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 114.695.

Nous vous confirmons que les gérants actuels de la société sont:

- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, nommé le 14 février 2006;
- Monsieur Scott Kraemer, né le 4 février 1967 à New York et demeurant aux Etats-Unis, Westfield, NY 07090, 300, Scotch Plains Avenue, nommé le 14 février 2006;
- Monsieur Jeffrey Maier, né le 25 juillet 1975 à Kansas City et demeurant aux Etats-Unis, New York, NY 10021, 425, East 72nd Street Apt. 6H, nommé le 7 avril 2006.

Chaque gérant a un pouvoir de signature individuelle et les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLDOWN II) LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054971.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ROCKALL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 104.329.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 12 mai 2006

- La démission de Monsieur Federico Innocenti de son poste d'administrateur est acceptée. Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

ROCKALL HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055031.03/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 92.501.

Nous vous confirmons que les gérants actuels de la société sont:

- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, nommé le 25 février 2003;
- Monsieur Scott Kraemer, né le 4 février 1967 à New York et demeurant aux Etats-Unis, Westfield, NY 07090, 300, Scotch Plains Avenue, nommé le 25 février 2003;
- Monsieur Jeffrey Maier, né le 25 juillet 1975 à Kansas City et demeurant aux Etats-Unis, New York, NY 10021, 425, East 72nd Street Apt. 6H, nommé le 7 avril 2006.

Chaque gérant a un pouvoir de signature individuelle et les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054983.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 92.500.

Nous vous confirmons que les gérants actuels de la société sont:

- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, nommé le 25 février 2003;
- Monsieur Scott Kraemer, né le 4 février 1967 à New York et demeurant aux Etats-Unis, Westfield, NY 07090, 300, Scotch Plains Avenue, nommé le 25 février 2003;
- Monsieur Jeffrey Maier, né le 25 juillet 1975 à Kansas City et demeurant aux Etats-Unis, New York, NY 10021, 425, East 72nd Street Apt. 6H, nommé le 7 avril 2006.

Chaque gérant a un pouvoir de signature individuelle et les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

JP MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PAUL) LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR02004. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054988.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ALTERNATIVE STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 54.324.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2006

En date du 18 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Marie Rinié, Monsieur Philippe Bens et Madame Sandrine Leclercq, en qualité d'Administrateurs, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09315. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055345.03/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



TS EUROSQUARE HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 17.638.675,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff. R. C. Luxembourg B 111.848.

EXTRAIT

Il ressort d'un acte notarié d'apport en nature et d'un transfert de parts sociales en date du 2 mai 2006 que les sept cent cinq mille cinq cent quarante-sept (705.547) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble l'intégralité du capital social de la Société, sont détenues depuis cette date par TS HOLDINGS (PARIS), S.à r.l.

A compter du 2 mai 2006, l'associé unique de la Société est TS HOLDINGS (PARIS), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111.835.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 mai 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(054995.03/4170/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

TS EUROSQUARE HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 17.638.675,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff. R. C. Luxembourg B 111.848.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales en date du 11 mai 2006 que les sept cent cinq mille cinq cent quarante-sept (705.547) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble l'intégralité du capital social de la Société, sont détenues depuis cette date par TS EUROSQUARE L.P.

Depuis le 11 mai 2006, l'associé unique de la Société est TS EUROSQUARE L.P., un limited partnership de droit anglais, ayant son siège social à St. Catherine's House, 8th Floor, 14 Kingsway, London, WC2B 6LH, Royaume-Uni, et enregistré auprès du Registrar of Companies for England and Wales, sous le numéro LP11299.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 mai 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06720. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055003.03/4170/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

COFIMETAL S.A. (COMPAGNIE FINANCIERE DE LA METALLURGIE), Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 16.801.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 mai 2006 à 16.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de cette assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'assemblée approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055100.03/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLDOWN) LUXEMBOURG, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 105.131.

Nous vous confirmons que les gérants actuels de la société sont:

- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, nommé le 15 décembre 2004;
- Monsieur Scott Kraemer, né le 4 février 1967 à New York et demeurant aux Etats-Unis, Westfield, NY 07090, 300, Scotch Plains Avenue, nommé le 15 décembre 2004;
- Monsieur Jeffrey Maier, né le 25 juillet 1975 à Kansas City et demeurant aux Etats-Unis, New York, NY 10021, 425, East 72nd Street Apt. 6H, nommé le 7 avril 2006.

Chaque gérant a un pouvoir de signature individuelle et les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (SELLDOWN) LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055000.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PV) LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 105.486.

Nous vous confirmons que les gérants actuels de la société sont:

- Monsieur Jean-Marc Faber, né le 7 avril 1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, nommé le 22 décembre 2004;
- Monsieur Scott Kraemer, né le 4 février 1967 à New York et demeurant aux Etats-Unis, Westfield, NY 07090, 300, Scotch Plains Avenue, nommé le 22 décembre 2004;
- Monsieur Jeffrey Maier, né le 25 juillet 1975 à Kansas City et demeurant aux Etats-Unis, New York, NY 10021, 425, East 72nd Street Apt. 6H, nommé le 7 avril 2006.

Chaque gérant a un pouvoir de signature individuelle et les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J.P. MORGAN PARTNERS GLOBAL INVESTORS (PV) LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2006, réf. LSO-BR01998. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055005.03//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 43.009.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 mai 2006 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolution

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A., et le mandat du Commissaire aux comptes, V.O. CONSULTING LUX S.A.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

SI S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055024.03/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



JOINT BULK INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 38.727.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les documents y annexés, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02598, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(054685.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CUTTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle. R. C. Luxembourg B 85.996.

Le bilan au 31 décembre 2005 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR03161, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

Signature.

(054686.03/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CROSSING TELECOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle de Munsbach.

R. C. Luxembourg B 86.244.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(054692.03/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ULTIMATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 69.094.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(054708.03/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

BELUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 28.394.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 mai 2006 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de FIDUCIAIRE GLACIS.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055028.03/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



SAC PORTFOLIO IMMOBILIARE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 88.509.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(054710.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CAMCA VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 32, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.278.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(054714.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CAMCA ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 32, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 58.149.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(054716.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

CAMCA REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 32, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 41.766.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Signature.

(054717.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

TEXANOX LUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 70.694.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le vendredi 2 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs:

- Messieurs Koen Lozie,
- Jean Quintus,
- COSAFIN S.A.,

et du Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Noël Didier,

pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02962. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055120.03/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



DH REAL ESTATE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.959.

Le bilan se clôturant au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Signature.

(054719.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

MAXTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 86.343.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(054720.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

FOSSIL HOLDINGS LLC LUXEMBOURG S.C.S., Société en commandite simple.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 102.662.

Le bilan pour la période du 27 août 2004 (date de constitution) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Signature.

(054721.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

ASTER CITY CABLE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 91.938.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02310, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Signature.

(054722.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

EUROPINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 29.172.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 mai 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Joseph Winandy et COSAFIN S.A. pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055122.03/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



ANDANTE VIVACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 89.676.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(054725.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

HELORA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 59.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

Signature.

(054726.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

JB HONORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.873.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02430, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Signature.

(054727.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 67.466.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Signature.

(054728.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

COMPAGNIE PIM, PARTICIPATIONS IMMOBILIERES ET MOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 55.804.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 17 mai 2006 a reconduit les mandats des administrateurs

- M. Emilio Pietra, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6962 Viganello, 14, Via AI Fiume,
- Mme Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich,
- Mme Yasmine Birgen-Ollinger, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, pour une nouvelle période de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2012.

FIDU-CONCEPT, S.à r.l., établie et ayant son siège social 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg, a été nommé nouveau commissaire aux comptes pour la même période, en remplacement de MONTBRUN REVISION, S.à r.l.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(055065.03/304/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.



HOP LUN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 89.114.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

Signature.

(054729.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUMINA PARENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 87.573.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(054730.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

LUMINA GESTION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 88.285.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signature.

(054731.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

IP LUX 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.246.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02466, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er juin 2006.

Signature.

(054732.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

IP LUX 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 95.247.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02469, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er juin 2006.

Signature.

(054733.03/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck